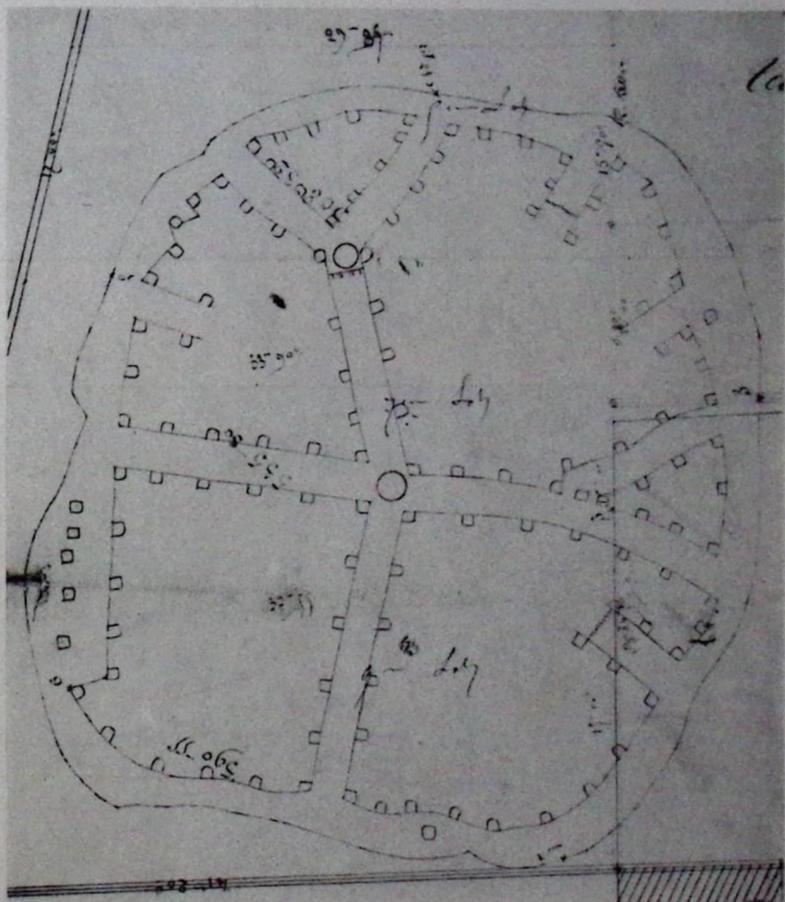


Société des Amis de Clamart
Société des Amis de Meudon-Bellevue

Edmond et Louis BOUCHERY

Caen Boutoux Trouvat Sarty Crevel La Pierre de Clamart



Ce plan porte l'indication : Vanves - Route de Chatillon et Rue de Malakoff
Ancienne carrière de pierre calcaire (Décembre 1880)

L'exploitation a été conduite uniformément dans toutes les directions et
le front de masse (trait simple) figure la jante d'une roue de 20 m de rayon



D'une commande à l'autre



Edmond et Louis BOUCHERY

Caen Boutoux Trouvat Sarty Crevel

La Pierre de Clamart

Novembre 1970

Société des Amis de Clamart

Présidente : M^{lle} Germaine DESCHAMPS

63, rue du Moulin de Pierres, 92 Clamart

Société des Amis de Meudon-Bellevue

Présidente : M^{me} GIRY-GOURET

17, rue Claude-Dalsème, 92 Meudon

La photogravure a été gracieusement réalisée
par les Etablissements PERENCHIO,
12-14, rue Corvisart, Paris-13^e

Caen Boutoux Trouvat Sarty Crevel

En blouse grise d'*appareilleur*, le sourire aux lèvres, c'est avec ce jeu de mots qui fit florès ici, à la belle époque, parmi les professionnels du bâtiment, que M. Marcel Trouvat nous accueille, sur le seuil de sa petite maison de Clamart. Désireux, en effet, en vue d'une exposition projetée sur le Clamart d'antan, de recueillir, à la fois, des témoignages matériels et des renseignements de première main sur l'industrie révolue de la pierre à bâtir, nous avons sollicité de M. Trouvat, le dernier *maître-carrier* du sud-ouest parisien, une entrevue qu'il accepta de renouveler à plusieurs reprises, avec une inlassable patience et la plus exquise bonne grâce, ce dont nous lui sommes très reconnaissants.

« Caen Boutoux Trouvat Sarty Crevel, un simple enchaînement, nous explique-t-il, des patronymes des principaux carriers établis, vers 1910, tant à Clamart et Châtillon qu'à Meudon. Mon père habitait déjà ce modeste pavillon à un seul étage, à usage, alors, de café et d'hôtel. La salle de débit et la cuisine occupaient le rez-de-chaussée; quant au jardinet que voici, hélas frappé d'alignement ainsi que la maison que vous apercevez là-bas — les Hauts-Marizais ne connaissaient point d'autres habitations —, ce jardinet offrait aux rares clients ses rangées de fusains, ses caisses de lauriers-roses et ses inévitables bosquets. A l'ombre des chèvrefeuilles, quelques cultivateurs, de loin en loin, les Vesseron, les Abraham, venaient boire chopine en vantant leurs premières *cueilles* de l'année, cerises, fraises, petits pois ou asperges : « Combien les vends-tu ? » et de soupeser de concert l'apport — quelques francs-or — que leur procurerait, aux uns et aux autres, une récolte particulièrement abondante ou précoce. »

Après nous avoir présenté M^{me} Trouvat, Bourguignonne issue d'une famille de minotiers, de boulangers et de grainetiers, et fille, à ce titre, d'un fournisseur de l'entreprise Trouvat Père, M. Marcel Trouvat ajoute fièrement : « Quant à nous, des Limousins — c'est tout dire —, des Limousins que signale la terminaison *ai*, dérivée à coup sûr d'un ancestral *ac*, tous dans le bâtiment ! Père, frère, cousins, neveu, les uns maçons ou architectes, les autres géomètres ou carriers. Mon grand-père, Pierre Trouvat, était dans la région dès avant 1870; mon père, Jean, venu à Clamart en 1872, a succédé à Lalis en 1907; j'ai moi-même assuré la direction de 1930 à 1965, non sans avoir acheté les stocks abandonnés, tant en matériel qu'en pierres extraites, par mes anciens confrères, en particulier Sarty, maire de Clamart, et Auboin, négociant et lotisseur, propriétaire des dernières carrières de Malakoff et Châtillon. Et M. Trouvat nous tend sa carte commerciale :

Exploitation des Carrières de Clamart
Fourniture, Taille, Pose, Ravalement
(Spécialité de Gargouillage)
Ancienne Maison Jean Trouvat

Usine de sciages et chantier de taille :

88, rue du Bois-de-Fleury, à Meudon (Seine-et-Oise)

« Tant il est certain, se hâte-t-il d'ajouter, que je me sens tout à la fois Clamartois et Meudonnais. La *forme de carrière*, c'est-à-dire l'ensemble des aménagements à l'entour du *puits* (1), prenait accès sur le sentier de la Petite Fontaine (2) et, pour les charrois lourds, sur un *chemin de carrière* débouchant lui-même voie de Fleury (actuellement rue du Bois-de-Fleury). Par ce chemin, le puits et le chantier de taille, celui-ci desservi également par le sentier de la Roue (3), se trouvaient en communication immédiate, situation avantageuse en raison du poids des blocs à manipuler. Mais, au cours de l'hiver 1952, la substructure — montants de bois et treuil, ce qu'ailleurs on appelle le chevalement —, minée par des courants souterrains détournés de leur passage habituel, a été engloutie; le chantier de taille, à son tour, va être démoli très prochainement, de sorte que vous allez recueillir les confidences — et la voix de M. Trouvat se teinte d'une discrète mélancolie — du dernier *gargouilleur*. »

Le *gargouillage* — renseignons immédiatement nos lecteurs — recouvrait les spécialités suivantes, inscrites sur toutes les lettres commerciales et annonces publicitaires des Sarty, des Crevel et des Trouvat : socles, piles, balcons, perrons, escaliers, seuils, évier, appuis, balustrades, semelles, trottoirs, dalles de toutes épaisseurs, pierres sciées et taillées de toutes natures.

Quelques généralités

Un accident dramatique et hors série, l'effondrement, les 3 et 4 juin 1961, de la carrière Fauh, à Issy-les-Moulineaux, a suscité trop d'hypothèses, nullement élucidées d'ailleurs, et d'explications fantaisistes pour que nous ne revenions pas, très succinctement, sur certains caractères généraux de notre région.

Le développement d'une ville importante, et, a fortiori, d'une capitale, est lié, on l'a rappelé cent et cent fois, à la réunion, en un point bien défini, de conditions favorables quant à l'hydrographie, à la circulation, à la défense et, également, à la construction. À cet égard, la banlieue immédiate de Paris, disons, pour nous limiter à notre secteur, la ligne de coteaux qui s'incurve, à une dizaine de kilomètres de Notre-Dame, de la Seine à la Seine, de Vitry à Sèvres, cette banlieue est riche en matériaux divers, propres à l'industrie et,

(1) La photographie de ce puits a été publiée en couverture : cf. *Bulletin des A.M.B.*, n° 94.

(2) Lieu-dit : Les Glaises.

(3) Lieu-dit : La Borne.

notamment, aux arts du bâtiment. En partant des couches géologiques les plus élevées, citons rapidement l'argile ou terre à four (briqueteries de L'Hay-les-Roses, Chevilly, Bagneux, Clamart); la meulière (la forêt de Meudon est constellée de petites exploitations); les grès et les sables, grès pour les pavages, sables pour la verrerie, la construction et la fonderie (Villejuif, Fontenay-aux-Roses, Châtillon, Clamart, Le Plessis-Robinson); le gypse ou pierre à plâtre (Vitry, Villejuif, Bagneux, Châtillon, Clamart); le *calcaire grossier* (pierre à chaux, pierre à bâtir); l'argile plastique (briqueteries de Vaugirard, tuilerie de Viroflay, Chaville); et, enfin, sur une épaisseur considérable, la craie (Issy-les-Moulineaux, Meudon).

Il est évident que le moyen le plus commode de se procurer ces matériaux, échelonnés de la cote 170 à la cote 30, selon des pentes parfois très accentuées (exemple : la côte de Brimborion), consiste à les extraire aux endroits mêmes où ils affleurent à la surface. Ainsi s'explique à Bellevue, dans le voisinage du chemin Scribe, le sol tourmenté des Montalais, site des premières exploitations, à ciel ouvert, du calcaire grossier. Ailleurs, on devra procéder à l'enlèvement fort onéreux des couches supérieures, ce que, en terme de carrières, on nomme la *découverte* : le sable gras dit de Fontenay, excellent pour exécuter des moules de fonderie, n'est atteint qu'après enlèvement du sable à lapins. La faible épaisseur des couches utiles de gypse et de calcaire grossier — de l'ordre, l'une et l'autre, de 2 ou 3 mètres dans notre région — explique pourquoi l'exploitation se réalisait au moyen de puits et d'*ateliers* souterrains, ramifiés sur une vaste étendue.

Cette exploitation, toutefois, diffère totalement de celle de la craie : à travers celle-ci, très épaisse et très friable, on traçait, en réservant des *piliers*, des *galeries* de 3 à 4 mètres de largeur. Nos sociétaires se souviennent certainement des visites organisées, en 1967, route des Gardes et rue du Docteur-Arnaudet, de ces galeries, souvent parfaitement rectangulaires, établies sur trois niveaux successifs. À travers ces « avenues » spectaculaires, véritables nefs romanes, les blanctiers circulaient à l'aise avec des voitures et des écuries étaient même, à demeure, creusées dans la voûte.

Pour le gypse et le calcaire, au contraire, on tire parti de la totalité du gisement, exception faite, nous le verrons, des *bousins*, c'est-à-dire des masses terreuses inutilisables, lesquelles représentent environ le tiers du volume traité.

Mais une nouvelle distinction s'impose. Après exploitation d'une carrière de gypse, on *bat en ruine*, expression consacrée qui signifie que l'on renverse les poteaux de bois qui maintenaient le ciel, que l'on provoque un affaissement systématique. Tout au contraire, au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation souterraine d'une carrière de pierre, on procède au *bouillage des vides*, à l'aide tout aussi bien des bousins que de remblais amenés de l'extérieur. Après défermage — nous reviendrons sur ce mot —, le premier soin du carrier

est d'ailleurs, en entassant des moellons de qualité inférieure, de construire des piliers de 50 centimètres de côté, écartés d'un mètre environ et destinés à soutenir le ciel. Toutes dispositions qui, après abandon d'une exploitation, ne laissent subsister que les galeries de circulation, de dimensions extrêmement réduites (largeur : 2 mètres, hauteur moyenne : 1,20 m), assez fréquemment disposées en étoile autour du puits.

Et les *fondis*, demanderez-vous ? Il arrivait, certes, en particulier aux abords d'un puits ou d'une lunette mal remblayés, que le sol s'enfonçât suivant un cône de quelques mètres carrés. Mais, tandis que ces accidents bénins — il n'y avait à la surface que des friches ou des vergers de faible rapport — étaient relativement fréquents dans le cas du gypse (certains quartiers de Bagneux étaient autrefois criblés de minuscules cratères), ils n'apparaissent, dans le cas des carrières de pierre, qu'à titre exceptionnel. Un bruit sourd, un peu de poussière — je tiens ces notations par tradition orale —, un arbre ou des teps de vigne qui se retrouvaient à quelques décimètres plus bas et tout était dit. Des zones de résistance moindre, les carriers avaient coutume de répéter : « Le pays n'est pas sûr par ici ».

Un doigt de géologie pratique

Consultons maintenant une carte géologique de la région. Des tableaux indiquent les caractéristiques principales des carrières citées, à savoir l'altitude au sol, le *recouvrement* et les hauteurs des bancs exploitables.

Voici, à titre d'exemple, un extrait concernant Clamart et Châtillon.

Emplacement	Altitude au sol	Recouvrement	Hauteur atelier supérieur	Banc séparatif	Hauteur atelier inférieur
CLAMART					
La Roue	105	30	1,20	1,15	1,25
Rue de la Roue					
CLAMART					
Les Chaillots	97	19	1,20		
Rue de Fleury					
CLAMART					
Les Vallées	88	11	1,65	1,30	2,00
Villa des Monts					
CLAMART					
Les Closiaux	103	30	2,00	1,00	2,00
Rue Louvrier					

CHATILLON					
La Grosse Tête	94	18	1,05	1,50	1,65
Rue des Roissis					
CHATILLON					
Les Boulottes	98	30	2,05	0,35	1,25
Rue Ampère					

Outre la carrière Lalis-Trouvat, Meudon, du moins aux temps modernes, ne possédait guère qu'une importante zone de carrières de pierre, sise sous le tracé actuel du Musée Rodin et de la voie ferrée, aux abords du pont Paul-Bert. Voici les chiffres correspondants pour la carrière Trouvat :

Altitude au sol : 105.

Recouvrement : 30.

Hauteur atelier supérieur : 1,20.

Banc séparatif : 0,50.

Hauteur atelier inférieur : 1,10.

En d'autres termes, et en simplifiant à l'extrême des données géologiques qui, nous ne le répéterons jamais assez, se laissent difficilement mettre en équations, le niveau moyen de nos carrières de pierre à bâtir se situe à l'altitude 75. Autre constatation : l'*atelier supérieur* ou premier étage (à partir du sol) — le plus important, nous le verrons — était partout exploité sur 1 ou 2 mètres; souvent, au contraire, dans le passé — et ce fut le cas de la carrière Lalis —, l'*atelier inférieur* ou deuxième étage, qui comprend en particulier le banc royal, n'était pas mis en exploitation.

Il n'existe pas seulement des différences quantitatives, les plans d'exploitation n'étant pas rigoureusement parallèles, même pour des régions proches. Des différences quant à la qualité des produits apparaissent, non seulement sur le territoire d'une commune, mais encore dans la même carrière, selon des zones imprévisibles. Le banc, disait-on, était plus ou moins sain, plus ou moins exempt de coquillages (*coquillart*) ou de délits naturels (*moies*); et c'est ici le lieu de rappeler l'anecdote que M. Trouvat s'est plu à nous rapporter. Un maître-carrier, Charles Simonnet dit le Crocheton — à la suite d'un accident professionnel, il portait un bras artificiel —, le Crocheton donc (son clicquart était particulièrement renommé) prévenait ses clients, les entrepreneurs descendus avec lui dans sa carrière pour choisir leur lot, par une phrase à double entente : « Oui, ce sont des pierres à moies », ce qui dénotait un maniement très commercial du jeu de mors.

Autre exemple des complexités de la géologie : au vu d'un échantillon, même très fragmenté, seuls des experts — et M. Trouvat est orfèvre en la matière — peuvent affirmer l'origine géographique. Habitude contractée dès le plus jeune âge et qui permet, sur simple examen, de reconnaître, de *sentir* la pierre. Cet attachement à des

être vivants — le menuisier aime ses planches, le cavalier aime sa monture, le carrier aime sa pierre — témoigne d'ailleurs d'une certaine mystique. Les carriers assurent que la pierre doit être utilisée dans le sens où elle a été trouvée et que ce n'est qu'exceptionnellement, en bout de mur par exemple, que l'on peut dresser une pierre dans la position verticale.

Selon ces mêmes recommandations, une pierre *se plaît* dans la région où elle a vécu sa vie antérieure; une pierre continentale ne résiste pas aux climats maritimes; le comblanchien, dit-on, *se mange* au bord de la mer.

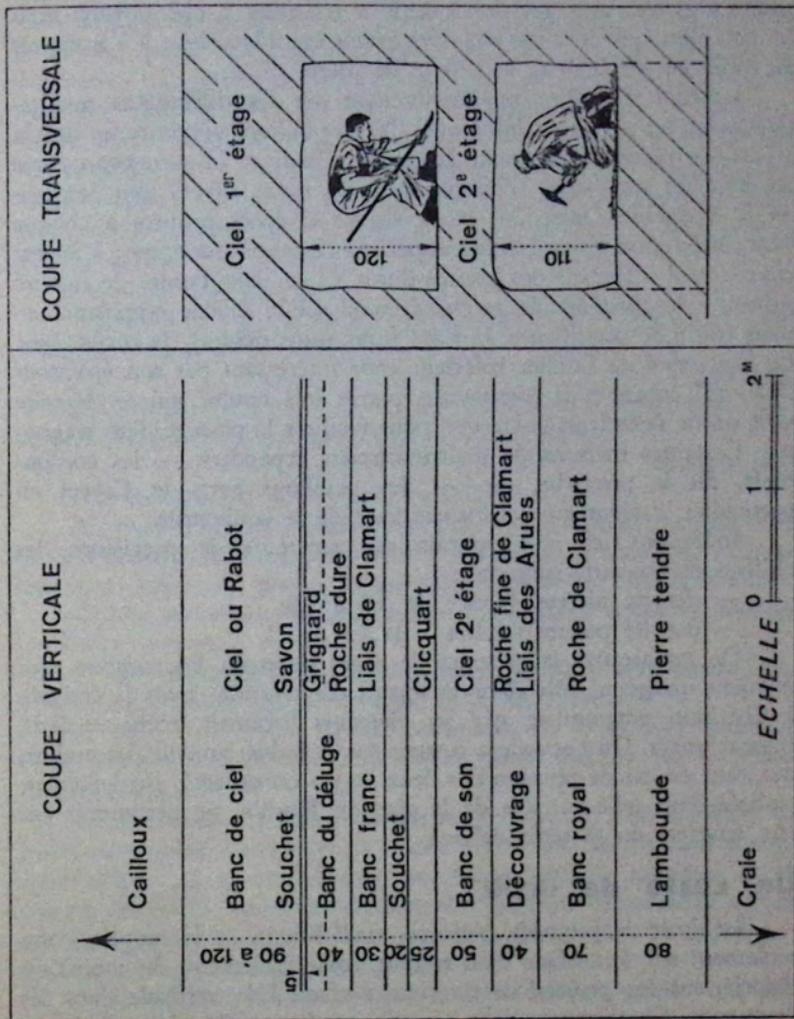
Les carriers distinguent encore les pierres *filtrées*, les nôtres, qui présentent une série de stratifications horizontales, et les pierres *roulées*, découvertes dans leur gîte naturel suivant des inclinaisons variées. Ces dernières, plus rares — citons celles de Chauvigny (Vienne) — ne présentent pas de lit (de fil si l'on préfère) et se prêtent mieux que toutes autres à la sculpture (balustres, statues...).

Répétons ici que, de même qu'Ambroise Paré admettait l'existence d'animaux découverts, près du village de Meudon, précisément, à l'intérieur de « bien grandes et grosses pierres solides », de même les carriers étaient convaincus que, semblables aux séries végétales, les pierres vivaient, qu'une *sève* les parcourait et qu'il était possible, en ouvrant une poche naturelle, une moie, d'y trouver un crapaud « gros comme un ongle ». Remarquons que les pierres amenées à la surface perdent leur humidité — on dit en termes de carriers que la pierre a *jeté son eau de carrière* — et qu'il était avantageux de procéder sans retard à leur mise en œuvre. Mais nous n'en sommes point encore à la taille...

Nous avons évoqué la pierre, très célèbre, de Chauvigny; la pierre dite de Chantilly (carrières de Saint-Leu-d'Esserent et de Saint-Maximin) est actuellement fort utilisée dans la région parisienne. Disons que, parmi les échantillons qui ressemblent le plus aux *pierres dures* de Clamart (ou de Meudon), il convient de noter la pierre de Bonneuil, le liais de Senlis et, plus près de nous, Châtillon, de fond assez blanc, et Bagneux, légèrement teinté de rose, puis, dans un ordre décroissant, Vitry, Malakoff, Sèvres et Ville-d'Avray. Ce sont là, cependant, aux dires des spécialistes et tout chauvinisme relégué au vestiaire, des matériaux moins durs que la *Pierre de Clamart*, baptisée également dans les séries des architectes, insistons sur cette « appellation contrôlée », *Pierre de Meudon*.

Les carrières de l'Yonne, partie sud (rosé Saint-Georges) et de la Côte-d'Or (Saône-et-Loire), fournissent également des qualités comparables à la nôtre; l'Aisne, qui offre des bancs de 5 et 6 mètres d'épaisseur (Vic-sur-Aisne), ne possède, au contraire, que des *pierres tendres*. Le comblanchien (1), très demandé, présente seul une dureté

(1) Comblanchien : bourg de la Côte-d'Or, près de Nuits-Saint-Georges. On dit dans cette région : « Bonne pierre, bon vin ».



supérieure et une possibilité de prendre le poli qui l'apparente au marbre. Le ciel de nos carrières, une pierre froide de ton ivoire, susceptible également d'un beau poli, pourrait rivaliser avec le comblanchien; il ne saurait être question de l'extraire par voie souterraine. A Chantilly, par contre, après une longue exploitation par galeries souterraines, on s'est décidé à travailler à ciel ouvert, mais les bancs atteignent là-bas des dimensions considérables : 7 à 8 mètres de moellons, de 0,50 m à 0,70 m de pierre dure.

L'accent doit être mis maintenant sur les différences qualitatives selon les niveaux géologiques. Nous publions ci-contre un dessin à l'échelle reproduisant, pour la carrière Trouvat, la succession cotée des couches successives, chacune avec les noms divers sous lesquels on la désignait. Outre des particularités d'aspect propres à chaque banc, on retiendra que l'atelier supérieur (hauteur moyenne : 1,20 m) était le seul à fournir des pierres dures, et ce, dans l'ordre de qualité suivant : le *clacquart*; le *grignard*, aussi solide que le comblanchien mais truffé de coquillages; le *banc franc* (sans défaut); la *roche dure*. Le *banc royal* de l'atelier inférieur était intéressant par son épaisseur (0,70 m); quant à la *lambourde*, pierre très tendre qui se dégrade vite, on ne l'extrayait guère que pour faciliter le passage d'un wagonnet. Certaines maisons de maîtres-carriers cependant — les cordonniers, dit le proverbe, etc. —, les pavillons Sarty et Crevel en particulier, avaient été construites avec de la lambourde.

Indiquons ici, à l'intention des amateurs de précisions, les chiffres comparatifs suivants :

- densité pierres dures : de 2,5 à 2,8;
- densité pierres tendres : de 1,8 à 2,2.

On remarquera la présence de zones terreuses, les *souchets*, qui jouaient un grand rôle dans le travail d'extraction; mais il arrivait, à Châtillon notamment, que les éléments habituels, roche et liais, fussent *noyés*. On s'attardera surtout sur la faible hauteur des ateliers qui, sauf en cas de réunion des deux étages en un seul, partiellement réalisée dans telle carrière de la côte du Moulin, ne permettait pas aux ouvriers de se tenir debout.

Un zeste de droit

Le droit de propriété s'exerce, est-il besoin de le rappeler, non seulement sur la surface d'un terrain, mais également, du moins en théorie, sur les projections de cette surface à la verticale dans les deux sens. C'est pourquoi le passage des lignes électriques à haute tension donne lieu à une indemnité de surplomb, proportionnelle à la longueur, plus formelle d'ailleurs que rémunératrice, en faveur des propriétaires lésés.

En fait, les servitudes d'urbanisme, toujours plus contraignantes, ainsi que les règlements d'ordre public ou particulier (interdiction d'ouvrir de nouvelles carrières dans les départements parisiens —

cahiers des charges de la plupart des lotissements privés créés entre les deux guerres), limitent considérablement le droit de propriété.

L'industriel qui songeait à établir — demeurons dans notre propos — une carrière de pierre à bâtir n'était nullement tenu à acquérir des surfaces considérables; tout au plus, avait-il intérêt, mais sans aucune obligation, à acheter l'emplacement où serait édifiée la forme, encore que, au-delà d'une certaine distance des ateliers, il devenait plus avantageux de forer un nouveau puits. Notre industriel, par contre, au fur et à mesure de l'avancement de son exploitation, devait acheter les masses. Pour autant que les intéressés ne s'en tenaient pas à un simple engagement sur parole, le contrat de vente consistait en une humble feuille de papier timbré; le libellé reprenait inlassablement les mêmes formules, que nous recopions d'après un acte authentique :

Entre les soussignés :

M. Etienne-Marie Prudent Luquet, marchand de vins et propriétaire, demeurant à Meudon,

d'une part,

et MM. Jean-Pierre Laroze et Jean-Antoine-Georges Pratier, tous deux marchands carriers, demeurant à Vaugirard,

d'autre part,

il a été convenu et arrêté ce qui suit :

M. Marie Prudent Luquet vend, cède et abandonne avec garantie de tous troubles et évictions la masse de pierres et moellons existant sous trois pièces de terre et vigne situées terroir de Meudon, dont :

1° une pièce de trois ares quatre-vingt-quatre centiares, lieu-dit les Haies, tenant...

2° une autre pièce de la contenance de deux ares quatre centiares, située même terroir, lieu-dit la Roue, tenant...

3° une autre pièce de la contenance de trois ares quarante et un centiares, située même terroir et même lieu-dit que la précédente, tenant...

La dite vente est faite pour par les acquéreurs, leurs héritiers ou ayant cause jouir et disposer de la dite masse tant qu'il y aura pierres et moellons, en se conformant aux règlements de carrières et en payant les délits que leur exploitation pourrait occasionner et, en outre, moyennant la somme de cinq cents francs que les acquéreurs s'obligent de payer au 1^{er} mai prochain.

Fait double et de bonne foi à Meudon le onze janvier mil huit cent cinquante.

Suivent les signatures précédées du mot approuvé.

Cet exemplaire porte dans un cercle en filigrane — signe des temps — le coq gaulois entouré de ces indications : *Timbre National - 1849.*

A cause du morcellement extrême du parcellaire, chaque maître-carrier devait réunir un très grand nombre de ces conventions pour

asseoir son exploitation. Et les récalcitrants, direz-vous, et les propriétaires inconnus ?

La question avait soulevé, pendant le XVIII^e siècle, de graves contestations puisque le *Cahier des plaintes, doléances et remontrances du tiers état du bourg et communauté de Meudon* (1789) consacre aux agissements des carriers, la longue page que voici :

Article 14. — Qu'il soit défendu à tous carriers, sous les peines les plus graves, de s'introduire dans les terres d'aucuns propriétaires, les fouiller et en extraire la pierre, sans au préalable en avoir obtenu la permission du propriétaire ;

Qu'il ne leur soit pas permis de faire les fouilles dans les terres mêmes dont ils auraient acquis la masse, sans soutenir la voûte du ciel des carrières ou la superficie des terrains par des piliers suffisants ;

Qu'il leur soit très expressément défendu de s'introduire dans les héritages qui avoisinent les puits ou trous de carrières qu'ils exploitent, sans en avoir obtenu la permission du propriétaire ; qu'ils soient civilement garants et responsables des délits qui seront commis par les compagnons carriers, journaliers, voituriers, charretiers et autres, qu'ils pourraient employer à l'exploitation de leurs carrières ; les maîtres-carriers obligés de les surveiller ; et, comme les délits que commettent dans tous les cas ci-dessus les dits carriers sont d'autant plus graves qu'il devient pour ainsi dire impossible à un propriétaire, soit de les connaître, soit de les empêcher, demander que la réparation, quant à ce qui concerne les délits sous terre, et qui ne peuvent être autrement caractérisés que par le mot de vol, soient estimés par expert, non eu égard à la valeur actuelle de la superficie du terrain, mais eu égard à la valeur de la masse extraite, à l'effet de quoi, l'article 5 de la déclaration du roi du 17 mars 1780, enregistrée en parlement le 14 avril suivant, imaginée dans l'intention de favoriser le sieur Chapelle, qui a fait le métier de ravager pendant trente ans le territoire de Meudon sans rien payer, soit annulé ; que la connaissance des causes nées et à naître, pour raison des usurpations faites par ledit Chapelle et par tous autres, soit dévolue au juge territorial et non à des juges d'attribution, desquels il devient impossible d'obtenir justice, même au bout de dix ans d'instance ouverte ; et, quand à ceux commis sur la superficie, eu égard au dommage que le propriétaire souffre au moment du délit, et à celui qu'il éprouvera, jusqu'à ce que l'héritage soit rétabli au même état qu'il était avant l'anticipation du carrier, l'irruption de ses ouvriers et l'introduction de ses pesantes voitures.

Les coutumes locales interdisaient de fouiller, à moins de dix mètres, les abords des routes et chemins, mais ignoraient les sentiers de culture. En fait, des dérogations administratives furent accordées, même à des époques récentes (cf. *Bulletin n° 114*), les plans n'étaient pas toujours tenus à jour et, pratiquement, les carrières d'exploitants différents étaient imbriquées les unes dans les autres et communi-

quaient peu ou prou, ne fut-ce que par des brèches qui apportaient — à grandes causes petits effets ou réciproquement — une salubre circulation d'air frais.

Marchands-carriers et carriers-tailleurs de pierres

Poursuivons notre classification. Les *marchands-carriers*, propriétaires d'une ou de plusieurs carrières, se contentaient, à l'aide d'équipes spécialisées, d'extraire la pierre et de l'amener sur la forme, où elle était prise en charge par les acheteurs ou par des entreprises de transports travaillant pour les acheteurs. Les *carriers-tailleurs de pierres* adjoignaient à leur qualité de producteurs de pierre brute, celle d'industriels faisant subir aux matériaux extraits les transformations nécessaires pour assurer directement les demandes de la clientèle.

Ces opérations se déroulaient dans des *chantiers de taille de pierres*, plus ou moins à l'abri des intempéries ; les mécanismes, d'abord manuels, furent peu à peu dotés de la vapeur, puis de l'électricité. Les matériaux pouvaient être d'origine quelconque : c'est ainsi que, depuis 1938, le chantier Trouvat n'utilisait plus guère les produits de la carrière des Glaises. Les pierres taillées à Meudon provenaient, pour une large part, de Saint-Maximin ; mais des calcaires de l'Ain voisinent encore, en juin 1970, avec des pierres de la Bourgogne et des marbres italiens ou portugais avec les épaves du vieux pont de Sèvres.

Assez rarement — ce fut le cas de Simonnet Auguste dit le Riche, dont le pavillon, à demi démoli, subsiste encore entre l'avenue Henri-Barbusse (ex-avenue du Bois-de-Boulogne) et la rue d'Estienne-d'Orves (ex-voie de Saint-Cloud) — le carrier touchait les fermages de ses mandataires sans participer directement à la marche des entreprises. Nous avons eu la curiosité de relever les désignations portées aux inventaires fonciers en ce qui concerne précisément ce Simonnet. Voici la description juridique d'un chantier de pierre :

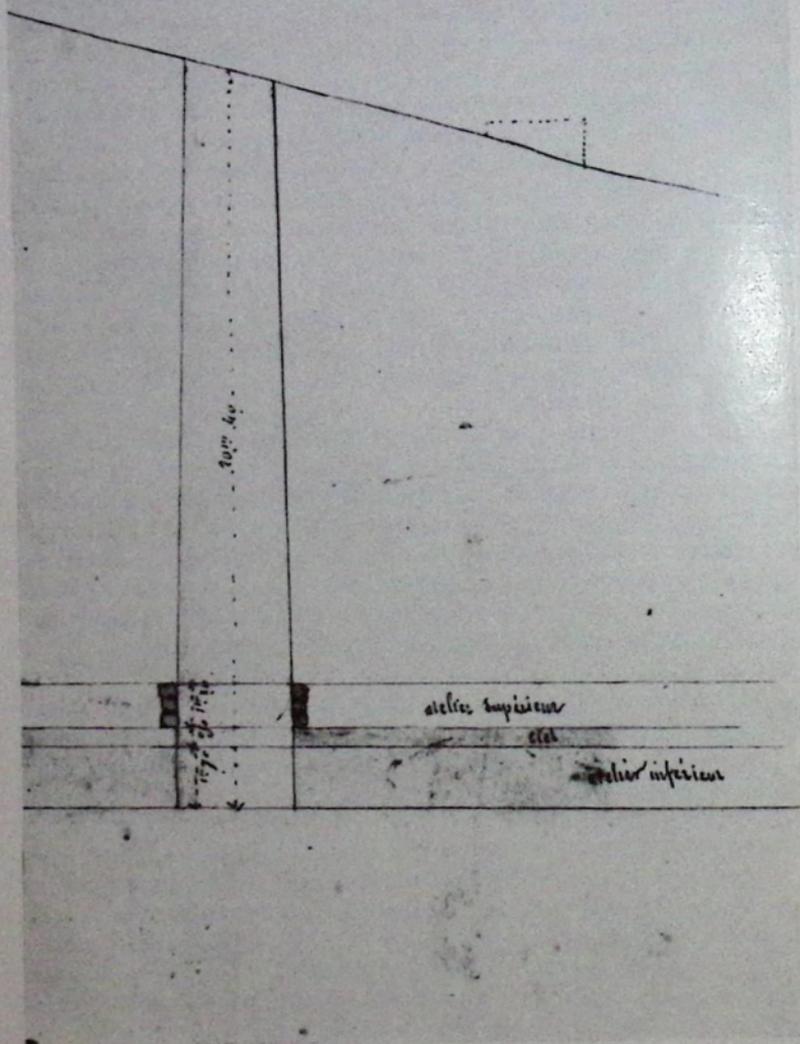
.....
4° un terrain à usage de chantier de pierre de taille et scierie de la contenance de 44 a 46 sis à Clamart lieu-dit Les Truilles Section C n^{os} 2, 3 et 4... tenant au chemin de Fleury à Vanves, d'un bout à la voie de Saint-Cloud...

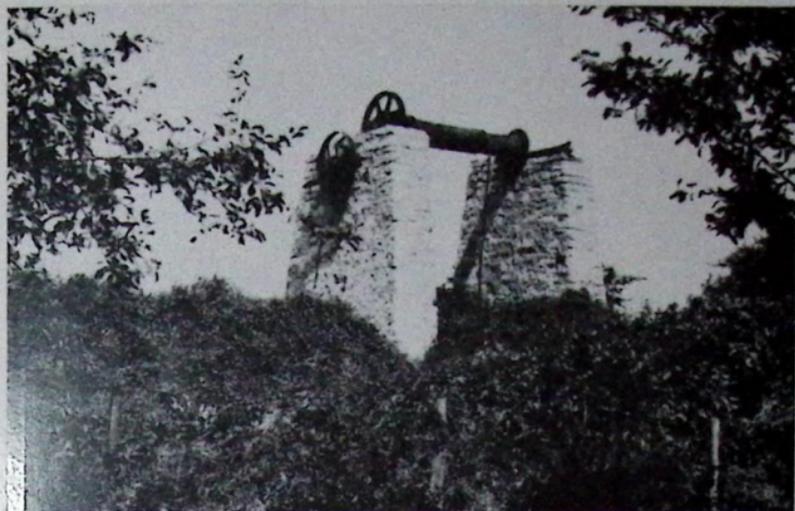
Sur le terrain, sont édifiés : 1° un grand hangar dans lequel est installée la scierie et ses agrès, le tout couvert en zinc ; 2° y attenante, une maison d'habitation élevée sur partie en cave d'un rez-de-chaussée et d'un étage à usage de logement du scieur et du chauffeur, le tout couvert en zinc ; 3° 2 petits bâtiments adossés à ladite maison, occupés par la machine à vapeur et la forge ; 4° hangar adossé à la scierie ; 5° petit bâtiment à usage de bureau avec grenier au-dessus ; 6° puits alimentant la machine.

.....

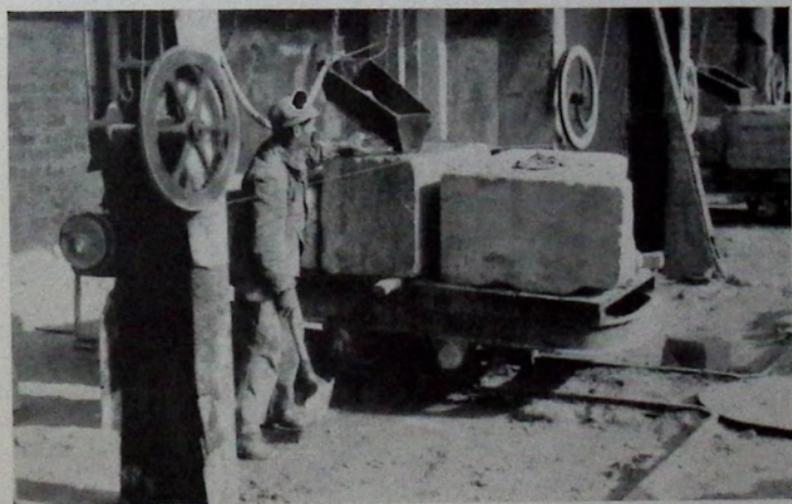
Coupe du terrain et du puits de service de la carrière
de pierre à bâtir N° 264, appartenant à M^r Bouillon
situé territoire d'Arcueil, lieu dit la Garenne

du 11 Mai 1844.

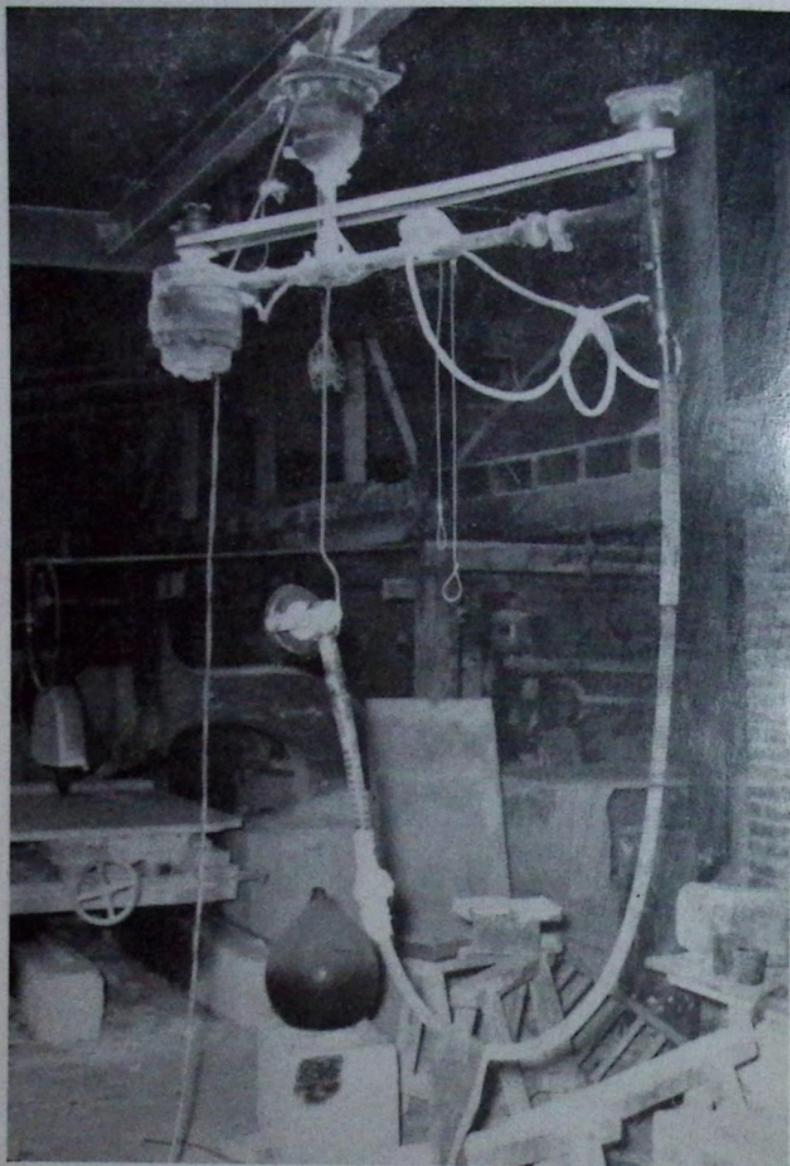




Forme de carrière



Atelier de sciage



Chantier de taille
(meule électrique)

environ 100 m³ de pierre taillée et non taillée se trouvant sur le chantier.

Voici maintenant, sous la plume toujours d'un clerc de notaire, la description d'une forme :

.....
3^e Lots. — Une exploitation de pierre à bâtir sise Commune de Clamart comprenant trois carrières avec puits d'exploitation sise au lieu-dit Les Chaillots portée sous le n^o 3132 de la Série générale et les deux autres sises au lieu-dit La Roue portées sous les n^{os} 497 et 2382 de la dite série.

Ensemble :

a) le matériel et outillage nécessaires à leur exploitation comprenant treuils, câbles, outils, etc.;

b) 1 hectare environ de masse à extraire;

c) 200 m³ de pierre extraite en dépôt sur les formes.

Au total, après le décès de Simonnet le Riche, avaient été recensées à son actif :

— 1 carrière à Marly-la-Ville (près de Luzarches),

— 1 carrière à Carrières-Saint-Denis (aujourd'hui Carrières-sur-Seine),

— 7 carrières à Clamart,

— 2 carrières à Châtillon-sous-Bagneux,

soit 11 carrières représentant des surfaces totales à exploiter de :

- roche : 5 ha 95 a

- banc royal : 5 ha 64 a

11 ha 59 a

La lecture que l'on pourrait croire aride de ces grimoires nous permet de mieux saisir, sinon la personnalité, du moins la manière de vivre — on ne disait pas encore *the way of life* — de ces artisans. C'est ainsi qu'un autre Simonnet, son frère Charles dit le Crocheton, toujours lui, était propriétaire à l'angle de l'avenue du Bois-de-Boulogne et de la rue de Fleury, d'un commerce de marchand de vins restaurateur et logeur. En outre, tant à Châtillon-sous-Bagneux (Les Tybirs et la Pierre Plate) qu'à Clamart (Les Vallées) et Issy-les-Moulineaux (La Plante Marande), on peut avec certitude imputer quatre carrières à ce Charles Simonnet.

La plupart des carriers — et tel était le cas de notre informateur, M. Trouvat — ne possédaient qu'une seule carrière, mais la profession de logeur était à peu près obligatoire : c'était le seul moyen d'embaucher et de retenir une main-d'œuvre excessivement mobile. Le charretier et le chauffeur (machine à vapeur) avaient un statut spécial en ce sens qu'ils étaient logés sur le chantier même, généralement au-dessus de l'écurie qui, pour les petites entreprises, comportait deux ou trois stalles. Les deux derniers chevaux de la maison Trouvat, l'un pour le manège, l'autre pour les livraisons, ont

encore leurs noms, Bijou et Mouton, peints au-dessus de leurs rateliers; mais le tombereau et les deux plateaux ont déserté la remise.

Citons, dès maintenant, quelques noms, intéressants à signaler car on désignait fréquemment les carrières sous le nom de leurs propriétaires : la Sandrin, la Flageolles, etc. Outre ceux déjà indiqués, nous trouvons, dans notre région toujours et parmi les derniers exploitants : Alaplantive, Baillon, Frémont, Larmonier, Logeais, Robert et Georget. Auboin, d'une famille de géants, un gaillard lui-même de 2,02 m, avait été surnommé le Napoléon de la pierre (5 à 6 carrières à lui seul).

Encore quelques noms et surnoms — l'état civil des ouvriers carriers semblait alors assez fantaisiste — que nous contribuerons à sauver de l'oubli : Girardin dit Propre à rien, Lepeytre ou Lepêtre surnommé, pour la rime encore, J' pête, Bobot ou Bobo — on n'a jamais su au juste — Joseph le Polonais. De nombreux étrangers en effet, passaient d'une entreprise à l'autre : Belges, Polonais, Portugais, des Italiens surtout, particulièrement adroits. Pour reconstituer par l'imagination le paysage de 1900-1910, il est indispensable de se souvenir qu'il existait à Clamart une trentaine de carrières plus ou moins exploitées, aux mains de 5 ou 6 carriers. La carrière Trouvat, créée vers 1800, était, elle, en pleine activité. Huit puits de service — grosso modo, un tous les 100 mètres — jalonnaient, de part et d'autre de la rue de Fleury, les confins de Clamart et de Meudon. Les vergers qui les entouraient ont eux-mêmes cédé la place à des habitations : seule subsiste la lourde silhouette de pierre et de fer de la forme châtilonnaise des Boulottes...

Technique de l'extraction

Familiarisés maintenant avec le milieu des carriers, nous pouvons aborder le mécanisme — on ne saurait mieux dire — de l'extraction. Notre enquête, destinée essentiellement à enregistrer les gestes d'un métier révolu, va nous révéler, chemin faisant, un glossaire à la fois riche et précis.

L'établissement d'une carrière de pierre nécessitait, rappelons-le, l'ouverture d'un chemin de raccordement, soigneusement empierré, avec la voie publique. Les sentiers de desserte — largeur : 1 mètre — utilisés par les cultivateurs étaient beaucoup plus nombreux que les voies charretières, lesquelles n'excédaient pas 4 ou 5 mètres sur les documents cadastraux (voie de Fleury, chemin des Mécardes à Meudon, chemin de Saint-Cloud, voie des Groux, chemin des Roissis à Clamart et Châtillon).

La forme était constituée par une aire, plus ou moins rectangulaire, de gros blocs superposés d'une hauteur de 1,20 m, ce qui permettait de mettre à quai les véhicules de transport. Autrefois, le

treuil était actionné par une énorme roue d'écreuil sur laquelle se hissaient un ou deux hommes : des gravures, une peinture aussi de Constant Pape à la mairie de Clamart, des lieux-dits, Les Truies (1), La Roue, perpétuent cet aspect de la campagne. Vinrent ensuite les *mécaniques* mues par un manège attelé d'un cheval auquel on bandait les yeux. La carrière Trouvat bénéficia très tôt d'un moteur électrique; mais le signataire de ces lignes se souvient parfaitement du manège, des engrenages et de la poussière blanche soulevée.

Le treuil proprement dit était un tambour de bois renforcé de fer, autour duquel s'enroulait un filin de chanvre et d'acier tressés de 3,5 cm de diamètre, capable d'arracher 45 tonnes à la rupture. Marge de sécurité appréciable puisque les blocs à soulever, s'ils pouvaient, exceptionnellement, atteindre 10 tonnes, pesaient en moyenne 4 tonnes. L'esse — 5 cm de diamètre — mesurait 40 cm de longueur.

La coupe du puits différait selon qu'on exploitait un ou deux étages. Dans le premier cas, c'était un espace cylindrique de 2 à 3 mètres de diamètre, cimenté dans sa partie haute, sur 5 mètres environ. Dans le second cas, en raison du *ballant* imprimé, au moment du chargement, à partir de l'atelier supérieur, le puits était évasé : 2,30 m à 2,50 m à l'orifice — 6 à 7 mètres au fond. Ici encore, seule la paroi supérieure était revêtue d'un mur.

À un arbre entier, couché au bord du puits, pendait, retenue par des chaînes, une échelle de perroquet (premiers échelons en fer, les autres en châtaignier, distants de 33 cm). L'échelle, succession de montants de chêne de 7 à 8 mètres, assemblés par entures et boulons, était libre dans le puits. Elle permettait de prendre pied sur une plateforme de bois d'environ 1,20 m à 1,50 m de large, encastrée dans le banc de ciel. Un escalier rudimentaire, creusé dans la masse, donnait accès aux ateliers. Il existait certes un *baquet*, châssis plat de bois de 1,10 m de côté, accroché aux quatre angles par des chaînes, qui servait à descendre et remonter le matériel lourd, wagonnets, gros outils, un baquet qui, phénomène bien connu des utilisateurs, avait tendance à tourner sur lui-même. Cette « cabine d'ascenseur » fut munie, sur la fin, d'une ridelle de protection; les ouvriers, néanmoins, gardaient en général l'habitude d'emprunter l'échelle, même lorsqu'ils prenaient avec eux des outils de faible dimension.

Dans l'ancien département de la Seine, une mesure de sécurité supplémentaire était obligatoire. Le puits était réservé aux matériaux; pour le personnel, une *lunette* devait être creusée par tranches de

(1) Ce mot, altéré à l'époque moderne sous la forme Truilles, n'aurait-il pas — ce n'est qu'une opinion personnelle — quelque parenté avec la truie « sorte de catapulte, dit le *Dictionnaire Larousse*, permettant de lancer de très lourdes pierres » ?

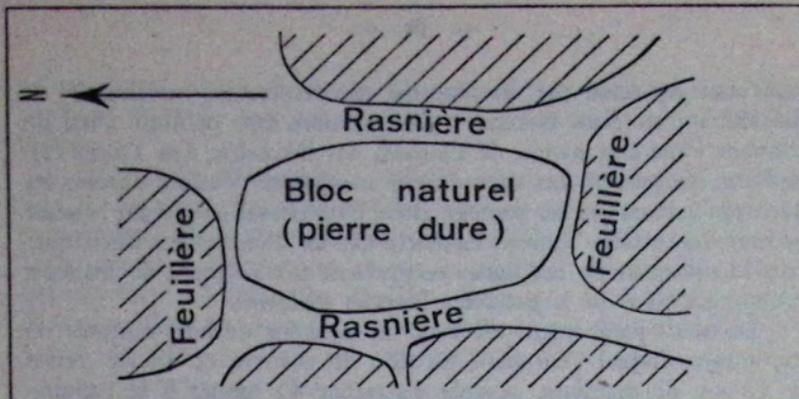
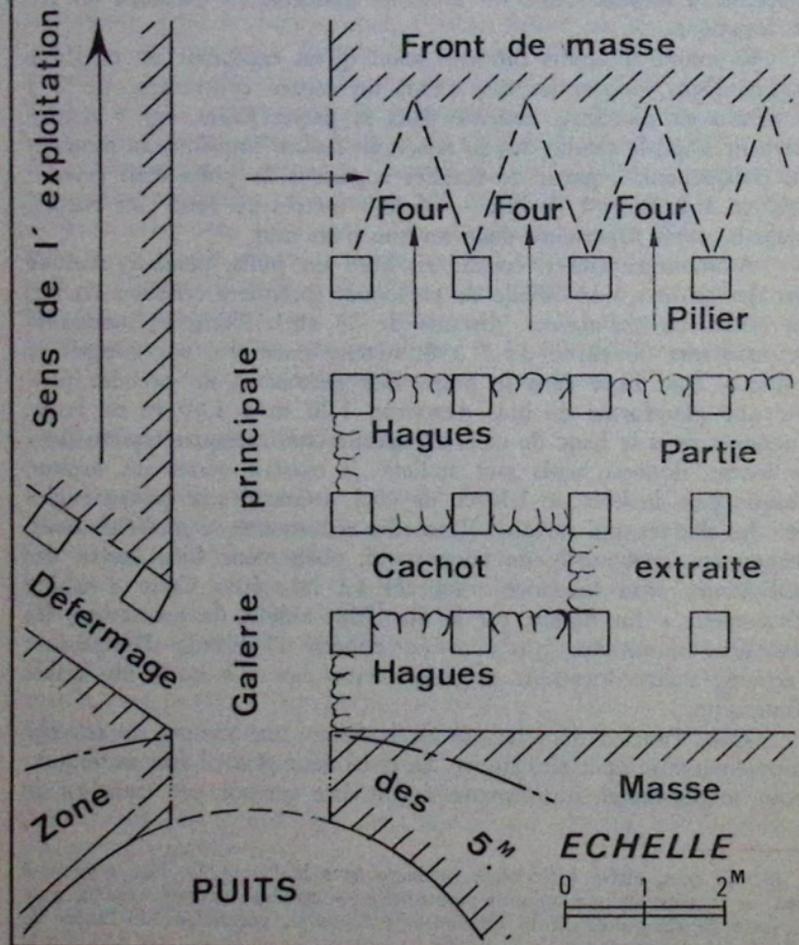


Schéma d'exploitation



10 mètres, décalées dans le plan vertical et garnies d'échelles fixes à montants.

Nous voici à pied d'œuvre ou, si l'on préfère, au pied du mur, ce mur, mystérieux pour les profanes, où se mêlent les bonnes pierres et les autres. On créait d'abord par *défermage* une galerie de pénétration jusqu'aux limites de la carrière; puis, le *sens de la pierre* jouant à nouveau, le maître-carrier décidait de l'allure générale de l'extraction, le plus souvent, nous dit M. Trouvat, de l'aval vers la montagne où l'on risque de rencontrer des produits meilleurs. Un cercle de 5 mètres autour du puits était réservé, ce qui faisait dire aux anciens cultivateurs que la partie la plus ferme du sol était paradoxalement constituée par les abords immédiats du puits. A partir du défermage, suivant des directions perpendiculaires ou obliques (voir dessin), on attaquait le *front de masse*. L'importance des commandes, leur délai, l'époque de l'année aussi — les pierres dures, gélives, n'étaient exploitées qu'en été; le banc royal, *pierre sèche*, était traité en toutes saisons —, l'occasion pour ceux qui possédaient plusieurs carrières de vendre tel échantillon plutôt que tel autre, autant de facteurs qui expliquaient, soit l'abandon provisoire, soit l'exploitation, dans une même carrière, tantôt d'un seul atelier, tantôt de plusieurs.

Le personnel comprenait pour chaque atelier un *soucheveur* et deux ou trois carriers proprement dits. Souchever, c'est creuser en dessous, c'est enlever le souchet ou *condesse*. Le rôle du souchever — payé à la tâche — consistait, à l'aide de longues *aiguilles* de fer (de toutes dimensions, de 1,25 m à 4,25 m), de *louchets* (bêches étroites et longues), de *tire-terre* (munis de longs manches), à séparer les pierres dures, grignard et liais, des lits inférieurs, à former un *four* provisoirement maintenu par des cales superposées, un moellon brut à plat surmonté d'un moellon purgé (sans bousin) de champ. Pour les pierres dures qui se présentaient (voir schéma) sous formes de blocs inégaux, d'environ 4 mètres sur 2, séparés par des masses terreuses, les *rasnières* (largeur 0,10 m à 0,20 m) et les *feuillères* (0,02 m à 0,05 m), orientées, les premières, nord-sud, et les secondes, est-ouest, la technique, en effet, était celle de l'*abattage*. Après avoir construit, de mètre en mètre, des piliers, les carriers, tous souchevers à ce stade, attaquaient des blocs successifs sur une longueur d'une dizaine de mètres et, les moellons de soutien étant cassés, les blocs, entraînés par leur propre poids, étaient reçus sur le sol de la carrière, puis sur des *roules*, rouleaux de bois de 20 centimètres de diamètre, renflés en leur milieu, qui en permettaient le déplacement. Des *triolons* et même des *boules* de fer furent utilisés jadis : c'est pourquoi l'on parlait indifféremment de roules et de boules.

Aucune règle précise bien sûr, si ce n'est la sécurité : à l'aide de crics sans pattes ou *levrettes*, à l'aide de leviers — pinces ou barres — à l'aide de treuils portatifs — mécaniques à tambour,

colliers de cheval — assujettis dans le ciel de la carrière et dans le sol par des crampons, les hommes — deux à la mécanique, l'autre au guidage — faisaient glisser la pierre, sur des rouleaux successifs, *châtiés*, c'est-à-dire orientés à coups de mailles (maillets emmanchés sur des pousses de châtaigniers de deux ans), jusqu'à la galerie d'accès la plus proche, ensuite jusqu'au puits. Opération pénible si l'on songe aux masses mises en mouvement, opération délicate aussi si l'on compare le volume du bloc et l'espace disponible : la voûte et les parois n'étaient pas rigoureusement plans, à peine quelques centimètres de battement !

Le *bridier*, assemblage de chaînes (fer de un centimètre) sur le museau du bloc, était remplacé par le *bridage*, chaîne énorme (mailles de 15, fer de 2 centimètres), passée dans l'esse du treuil; c'est alors que se produisait le ballant dont nous avons fait état.

Variante pour l'atelier inférieur : le banc royal ne présentant pratiquement ni rasnières ni feuillères, il fallait, dans cette masse continue, isoler un bloc : muni d'un *marteau* (pic très court des carriers), l'ouvrier creusait des saignées à bords parallèles, d'environ 20 centimètres. En outre, au lieu d'abattre, on soulevait les blocs pour les placer sur des rouleaux et les amener — lorsque des rails avaient été ménagés après enlèvement de la lambourde — jusqu'au wagonnet-plateau.

L'extraction d'un bloc exigeait d'une équipe — soucheveur et carriers — une journée en moyenne; de jeunes Italiens réussissaient quelquefois cette performance : deux blocs arrachés et hissés dans la journée.

L'éclairage était assuré par des lampes à carbure (lampes à acétylène) suspendues à un crochet. Il appartenait à l'*arpète* de surveiller le bon fonctionnement des lampes (durée : 4 à 5 heures). Auparavant, on employait des chandelles de 15 centimètres de long, provenant, le plus souvent, d'une usine de Vitry.

Autres outils de fond : pelles, pioches, brouettes à coffre, wagonnets à terre; petits crics courts (*bachats*), employés dans les recoins particulièrement exigus. La lambourde ou roche douce pouvait se tailler avec la *laye* ou *laye-herminette* comme avec le marteau.

Pour parachever le comblement — on disait le bourrage des vides — au-delà des *bagues*, c'est-à-dire des murets en pierre sèche reliant entre eux les piliers, on tassait les remblais avec des *barres à bourrer*.

Des explosifs — cartouches de cheddite placées dans les interstices à l'aide de mèches — étaient parfois utilisés pour ébranler la masse et, en cas de *rompure* (1), naturelle ou accidentelle, pour *écorbillonner* les saillies sur le front de taille.

(1) Synonyme de rompure : *fil* ou *fil blanc*. Un petit fil formait un poil.

Opérations au sol

Le bloc était hissé un peu plus haut que l'orifice du puits, de façon à pouvoir établir sur celui-ci un plancher grossier fait de madriers (4 m \times 0,30 m \times 0,07 m), les *tautes* ou plats-bords (en grisard, bois de peuplier), sur lesquels on plaçait de nouveaux roues. Le treuil était libéré au moyen d'un clicquet et le bloc amené au bord du quai de chargement. Si le chantier de taille était à proximité, sur le terrain même (entreprise Crevel) ou de l'autre côté de la rue (entreprise Sarty), on utilisait des wagonnets-plateaux.

Pour les transports lointains, et spécialement dans le cas des carrières de Saint-Maximin, on chargeait les blocs sur des *binards*, chariots très frustes, garnis de rouleaux et de chaînes, attelés de six chevaux, que j'ai vus circuler sous le nom de harnais de pierre, expression inconnue de M. Trouvat. Les longs trajets étaient assurés par des transporteurs spécialisés, les *pierreux*, qui groupaient souvent deux attelages, de sorte que, dans les côtes, les deux charretiers disposaient, pour tirer un binard en difficulté, d'un groupe de douze chevaux. Partis à 3 heures du matin de Saint-Maximin, les convois, ayant livré leurs pierres brutes, étaient de retour le soir à 21 heures. L'emploi, vers 1920-1922, de camions automobiles, permit deux rotations par jour au lieu d'une seule; mais les binards supportaient vaillamment leurs 10 ou 12 tonnes, ce qui représentait, en termes de carriers, une *voie* de pierre.

Les compagnons chargés sur le chantier de la manutention des pierres, les *bardeurs*, travaillaient sous la responsabilité d'un chef-bardeur. Outre les roues, réduits parfois à de simples *baguettes*, également en forme de fuseau, ils disposaient de sabots à une roue (1), de palans, de chaînes, de brouettes à barres, etc.

Technique de la taille

De même que les arbres possèdent une écorce de protection, une dosse, les pierres sont entourées d'une *croûte* qu'il convient d'abord de *purger*. Tout le travail des pierres tendres — débitage, dégrossissage, réduction en dalles — était exécuté autrefois à la main par deux hommes armés d'une scie à dents (longueur : 4 m environ). On concevra mieux l'entraînement nécessaire pour maintenir le *droit fil* si l'on songe que, pour les pierres dures, une main était employée à prendre, dans un bac, de l'eau additionnée de grès en suspension et à la jeter sur la lame, dépourvue de dents, pour lui donner du mordant.

Par la suite, des armures, installations à postes multiples, mues par la vapeur ou l'électricité, permirent un travail infiniment plus

(1) Les dalles étaient tenues verticalement pendant le déplacement des chariots.

rapide. Rappelons cependant, avant que l'oubli ne les fasse disparaître, les noms des anciens outils, fort nombreux du fait que le travail des pierres *bâtardes* (dures ou mi-dures) s'apparente à celui du fer (avec eau) et celui des pierres tendres à celui du bois (à sec).

Le bloc ébousiné, c'est-à-dire débarrassé de sa croûte, était dégauchi — deux règles en fer sur chacun des bords matérialisant un plan — par une *ciselure* sur le pourtour; chaque portion successive du plan formait une *plumée*. Le bloc était ensuite dégrossi à la dimension et à la forme voulues. On distinguait, selon l'outil utilisé, la *taille brettelée* (brette ou taillant); la *taille bouchardée* (bouchardelaye très ancienne; talot, grosse boucharde à 16 dents; boucharde carrée à plaquettes amovibles, garnie — de 16 à 400 — de dents plus ou moins grosses; la marteline, légère, effilée, était une boucharde à moulures); la *taille poinçonnée* (poinçon ou broche); la *taille rustiquée* (polka, polka rustique, grain d'orge).

L'épannelage (confection d'une table ronde par exemple) consistait à se rapprocher du cercle par polygones successifs (hexagone, etc.). Le façonnage des balustres ronds se faisait, comme les pièces de bois tourné (montants de chaises), sur des tours actionnés au pied par l'ouvrier lui-même. Plusieurs ouvriers pouvaient travailler en même temps sur une pièce importante (colonne).

Pour former les rigoles, les moulures, on utilisait des *sciottes* avec poignées en bois, des *gouges* (tête de bois, pour pierre tendre) ou des *gradines* (tête métallique, pour pierre dure), des maillets en bois, des massettes en acier doux, des ciseaux ou burins de tous modèles.

Pour aplanir la pierre tendre : le *guillaume*, rabot à une seule dent avec guide et poignée; la pierre dure exigeait le rabot dit *chemin de fer*, ainsi nommé à cause du bruit caractéristique, le rabot à moulures, la *râpe à pierre*, la *ripe* (après la boucharde à 400 dents).

Comme ultime finition, la pierre était *égrésée* ou *adoucie*, c'est-à-dire poncée avec un abrasif plus ou moins fin (grès, poussière de seiches, brique anglaise de provenance... allemande). La pierre froide — pas la nôtre par conséquent — était soigneusement polie.

Pour masquer les légers défauts, traces de coquillages entre autres, on gâchait avec du ciment (poudre de pierre tamisée) une eau métallique (oxyde de zinc et acide sulfurique). Avec une *spatule*, on procédait à la retouche; le *fer à mastiquer* était plus spécialement utilisé pour étendre sur les pierres polies, à chaud, une gomme laque colorée à la demande; certains détails de décoration étaient passés à la feuille d'or.

Disons encore que les pierres dures, en principe, se traitaient au chantier; elles étaient livrées, prêtes à l'emploi, sur des plateaux soigneusement garnis de *torches* en paille tressée. Des voitures capitonnées servent toujours pour le transport des statues. Sur les pierres tendres, destinées à recevoir moulures ou sculptures (claveaux, etc.),

on laissait du gras et le travail de finition était réalisé par les ravaleurs (décorateurs) et les sculpteurs sur les pierres mises en place par les poseurs (cales de plomb ou de chêne, aujourd'hui cales de 7 millimètres en sapin) et jointoyées par les *ficheurs* (joints de fleur de soufre ou de plâtre liquide).

Mais répétons-le : ces procédés artisanaux ne sont plus guère employés qu'en cas de restauration de monuments historiques (1). La vapeur, l'électricité engendrèrent un équipement exactement semblable à celui du travail du bois : châssis de sciage; lames sans dents actionnées par des bielles; fil hélicoïdal sans fin, torsadé en deux ou trois éléments que l'on épissurait après usure, long d'une cinquantaine de mètres, maintenu à la tension voulue par un contrepoids mobile dans une fosse et dont on réglait la descente à l'aide de poulies et de manivelles. La photographie ci-contre montre également le bac qui égouttait un courant d'eau et de grès.

Des scies circulaires (diamants industriels), de durée extrêmement variable, des meules de formes diverses, des ponceuses électriques (disques de carborundum) atteignent, aujourd'hui, un rendement tellement considérable que, nous certifie M. Trouvat, si les conditions étaient tout autres, dans notre région, riche encore de la moitié de son gisement, les métiers de la pierre connaîtraient une prospérité sans égale.

Les appareilleurs

Nous avons gardé pour la fin, car nous touchons ici aux lettres de noblesse de la corporation, le rôle de l'*appareilleur*. Sans avoir fait nécessairement de longues études, les appareilleurs, comme la plupart des techniciens d'antan, s'étaient formés au contact de leurs aînés et c'est ici le lieu de rappeler les enseignements pratiques que dispensait le Tour de France, en honneur, comme chacun sait, tant chez les Compagnons Tailleurs de pierres que chez les Compagnons Charpentiers.

Les appareilleurs traçaient les épures et fournissaient toutes cotes utiles aux tailleurs de pierre dont ils surveillaient le travail : on peut affirmer qu'ils « vivaient » la géométrie descriptive. Sur les chantiers importants, par exemple un groupe de 15 à 20 immeubles, il n'était pas rare de compter 10 à 15 appareilleurs, un pour 3 ou 4 tailleurs de pierres. Dans les petites entreprises où le patron devait visiter ses clients, le contremaître préparait également les dessins. Pied à coulisse, compas de fer, *sauterelle* (fausse équerre à angle variable), équerres en fer ou en bois, souvent de grandes dimensions, permettaient le report des mesures. En juin 1970, le chantier Trouvat s'orne encore du dessin d'une fenêtre flamboyante destinée à une

(1) Les règlements, très sévères, notamment pour le raccord des pierres entre elles, exigent des spécialistes hautement qualifiés.

église du département de l'Oise, dessin reporté à l'échelle grandeur sur une paroi verticale préalablement enduite de plâtre.

Et M. Trouvat de nous détailler avec une légitime fierté, comme on le faisait autrefois des chefs-d'œuvre des Compagnons, tels et tels travaux nécessitant de nombreuses épures et une maîtrise affirmée, née d'une longue expérience. Par exemple, l'escalier à la Sarrazine, escalier tournant qui se construit dans le vide en superposant des éléments savamment taillés; par exemple encore, les ponts biais que nous traversons sans même y jeter un coup d'œil et qui sont cependant de grandes réussites techniques. Le bon sens populaire ne s'y est pas trompé qui a fait de ces Ponts Biais de nouveaux lieux-dits (Rambouillet, Villers-Cotterets...).

En marge du travail des carriers, nous ne saurions passer sous silence l'activité des champignonnistes qui s'installèrent, ici ou là, dans des carrières abandonnées. Citons Nectar — un nom prédestiné — pour la carrière de la rue Brissard; Pasinetti pour les carrières du fort de Vanves (stade actuel de Châtillon); et surtout Pintaux, dont le pavillon se dresse toujours au Clos Montholon et qui exploitait un puits de service, à main gauche sur l'avenue qui monte du Clos à Châtillon. A Meudon, où la carrière Trouvat a terminé brutalement sa... carrière, on ne trouvait des champignons que dans les carrières de craie, plus accessibles, plus vastes et, en définitive, mieux adaptées à cette industrie de remplacement.

La vie des carriers

Des journées de douze heures, un ciel plafonnant à 1,20 m ou 1,50 m, l'obligation de travailler à genoux sur des nattes grossières en paille tressée, un air raréfié, une humidité constante, nous ne reviendrons jamais assez sur le travail pénible des carriers. Un travail de force qui n'excluait pas, même au fond, nous l'avons vu, une adresse certaine, mais qui, à la longue, marquait son homme. Ainsi de ce Ventre-à-terre qui, passant de la houe du cultivateur au marteau du carrier, ne parvenait plus à se redresser. Certains cultivateurs, à la morte saison, cherchaient en effet de l'embauche chez les maîtres-carriers. Quant aux compagnons tailleurs de pierres, nombreux étaient ceux qui, grâce à leur goût personnel, eussent été capables de réaliser des sculptures originales. Tous excellaient dans la taille du bois.

Les accidents professionnels, pourquoi le nier, se révélaient assez nombreux, mais, en raison d'une discipline mieux acceptée au fond, encore que le port du casque fût inconnu, moins élevés en pourcentage que dans les carrières à ciel ouvert.

En général, les carriers remontaient à la surface pour prendre leur repas de midi. Quelquefois, ils déjeunaient au fond; il arrivait même que le soucheur, payé, rappelons-le, à la tâche, dormît dans quelque *cachot*, c'est-à-dire dans une des portions de galeries laté-



Feuille de paie de Noël de l'année 1925

NUMÉROS	NOMS DES OUVRIERS	PROFESSIONS	NOMBRES d'HEURES	PREMIER PRIX DE L'HEURE	DEUXIÈME PRIX DE L'HEURE	TOTAL	INDICES A COTER	DÉDUCTIONS
	Spiller	Excuse	216	375		810.00	0	
	Spino	Excuse	306	340		1040.40		Excuse = 212.65
	Bojola	Excuse	196	340		666.40		
	Boisardant	Excuse	216	350		756.00		
	Piccolotto	Excuse	206	350		721.00		Excuse = 535.00
	Carpiolice	Excuse	198	4150		819.50		
	Stelle	Excuse	184	5.25		946.00		Excuse = 305.00
	Supino	Excuse	185	4.50		832.50		
	Staliquiere	Excuse	185	4.50		832.50		
						840.00		
						5.00		
						Total = 6957.80		

rales où l'on rangeait les outils, un wagonnet de secours, etc. Le soir, les carriers revenaient chez leur patron qui leur assurait gîte et couvert.

Le grand jour de l'année était le jeudi de l'Ascension, fête traditionnelle — encore un jeu de mots — des gens de la pierre. Les carriers cueillaient des branchages et des fleurs des champs et en décoraient, qui, l'esse de leur treuil, qui, les arbres qui abondaient toujours autour des formes. Le patron payait un banquet dans un restaurant de Clamart ou des environs; le lendemain — pas de fête sans lendemain — était chômé.

Et pour terminer notre série d'entretiens, M. Trouvat veut bien nous montrer les documents de l'entreprise paternelle. Le livre de paie, dont nous publions la page datée de janvier 1928, reflète les fluctuations économiques. Seul le charretier figure pendant les tristes années de la grande guerre. Les accidents, les reprises y sont notés, ainsi que le nombre d'ouvriers et leur qualification : en moyenne, l'entreprise employait une quinzaine de personnes.

Sans remonter au déluge, dont un banc joue, dans notre propos, un rôle honorable, sans remonter aux Capétiens directs ou aux Bourbons — la Sainte Chapelle, le Louvre, le Panthéon auraient été, et c'est vraisemblable, édifiés avec *du* Clamart ou *du* Meudon, le château de Versailles avec *du* Clamart, *du* Saint-Nom-la-Bretèche et *du* Luzarches —, il est juste de proclamer que, soit en son nom propre, soit en qualité de sous-traitant, l'entreprise participa à d'importants chantiers en Suisse, à la construction d'un château en Belgique, aux soubassements de l'hôpital militaire Percy (1917), à la restauration du château de Savigny-sur-Orge, à la restauration partielle des toitures — en pierre bien sûr — du château de Vincennes. La table de polissage est devenue le maître-autel de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Clamart (consécration du 28 juin 1970).

Sous la direction d'un paysagiste, l'apogée fut atteinte (1930-1933) lors de la réfection du parc de Sceaux : escaliers et paliers, margelles du bassin de l'Octogone, socles des groupes de cerfs, construction intégrale des cascades. Ce marché exceptionnel nécessita l'embauche de 40 compagnons.

Lorsque vous retournerez, amis lecteurs, par un beau dimanche d'été, jouir du charmant spectacle des grandes eaux et évoquer, à travers le pétilllement des gerbes, l'esprit des invités de la turbulente duchesse, ayez donc une pensée pour les carriers de Meudon qui ont fourni la matière première et pour les carriers qui ont, de leurs mains, pour votre plaisir et celui des générations à venir, façonné de la beauté ! Que d'humains, amis lecteurs, ne sauraient, hélas, se targuer, à l'image de ces humbles tâcherons, de marquer chaque jour d'une pierre blanche !

Sceaux : les mascarons de Rodin →

Sceaux : jeux d'eau →

